

Département de Seine et Marne
Commune de Larchant

AVAP

DOCUMENT GRAPHIQUE

PIECE
3.3

Plan du patrimoine
architectural et paysager

Echelle : 1/1000e

23 avril 2019

Commune de Larchant

Architectes-Urbanistes:

Letellier-Rivière (mandataire)
52 Rue St Georges
75009 Paris
Tel : 01.42.45.38.62
email : rivlet@wanadoo.fr

Dutertre & Associé(e)s (cotraitant)
9 Chemin du Moulin
77950 Voisenon
Tel : 01.64.64.01.74
email : reynes.dutertre@wanadoo.fr

Pour approbation



-  Bâtiments classés ou inscrits à l'inventaire qui ne sont pas concernés par le présent règlement.
-  Bâtiments à caractère patrimonial contenant un ou plusieurs éléments architectoniques caractéristiques du passé prestigieux de Larchant.
-  Bâtiments à caractère potentiellement patrimonial car figurés sur le cadastre Napoléonien comme les précédents. Leur maçonnerie, masquée par un enduit pourrait contenir des éléments remarquables.
-  Porche à ébrasement maçonné
-  Ancienne devanture
-  Linéaires de murs : vestiges des remparts de 1528 à protéger
-  Ouverture dans les vestiges des remparts de 1528
-  Linéaires de murs de pierres à protéger
-  Bâtiments existants
-  Granges agricoles susceptibles d'être reconverties
-  Hangars agricoles dont la reconversion n'est pas autorisée à destination de logements
-  Constructions existantes bâties à l'alignement
-  Arbres remarquables
-  Espaces boisés classés

